

« Le patron d'une ville »

Dans la liturgie catholique, le saint patron est le saint qu'une région, un diocèse, une ville, une communauté religieuse ou une communauté de fidèles, par tradition ancienne ou par choix propre, honore d'un culte particulier en tant que protecteur et intercesseur auprès de Dieu.

La coutume d'avoir un patron ou une patronne est mauvaise pour les six raisons suivantes :

(1)

Culte signifie en général adoration de Dieu, donc notre culte, en tant que forme d'adoration, ne peut pas être adressé à un être humain, né de l'union entre un homme et une femme, même s'il a été déclaré saint. Le culte doit être adressé à l'Esprit Divin de Dieu, notre Créateur, et non à une créature. La citation suivante de l'Évangile nous fait comprendre que le culte est lié à l'adoration, que nous devons adresser uniquement à l'Esprit de Dieu :

(De nouveau, le diable l'emmena sur une montagne très haute et lui montra tous les royaumes du monde et leur gloire et lui dit : « Toutes ces choses, je te les donnerai si, te jetant à mes pieds, tu m'adores. » Jésus lui répondit : « Va-t' en, Satan ! Il est en effet écrit : Tu adoreras le Seigneur, ton Dieu, à lui seul tu voueras un culte ») Matthieu 4,8

(2)

Il est préférable de vouer un culte au saint mort et ressuscité (le Seigneur Jésus) en tant que Fils de Dieu et non un saint mort et non ressuscité.

En fait, Jésus a dit :

(« Je suis la résurrection et la vie ; celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra ;) Jean 11,25

(3)

Le saint patron, même s'il a accompli de nombreux miracles dans sa vie, ne signifie pas qu'il est digne d'être considéré comme saint, car il pourrait être un artisan d'iniquité, selon l'affirmation suivante du Seigneur Jésus :

(Ce jour-là, beaucoup me diront : « Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en ton nom ? N'avons-nous pas chassé des démons en ton nom ? Et en ton nom, n'avons-nous pas fait beaucoup de miracles ? Mais alors je leur déclarerai : « Je ne vous ai jamais connus. Éloignez-vous de moi, vous qui pratiquez l'iniquité ! ») Matthieu 7,22

Une autre déclaration du Seigneur Jésus qui nous fait comprendre l'action trompeuse du diable à notre égard est la suivante :

(Alors, si quelqu'un vous dit : « Le Christ est ici », ou : « Il est là », ne les croyez pas ; car de faux Christs et de faux prophètes se lèveront et feront de grands signes et des miracles, afin de tromper, si possible, même les élus.) Matthieu 24,23

C'est pourquoi nous ne pouvons pas faire confiance à n'importe quel homme et en faire notre protecteur, même s'il a accompli de grands miracles, car tout cela pourrait être l'œuvre de la puissance de Satan, qui fait tout ce qui est en son pouvoir pour nous éloigner de la vérité, c'est-à-dire du Seigneur, et nous conduire à la damnation éternelle avec lui.

(4)

Nous n'avons pas besoin d'un saint patron protecteur, car le Seigneur a déjà pourvu et pourvoit à notre protection. Il nous suffit de lui faire confiance.

Il est normal que Dieu le Père, en tant que bon Père, Esprit d'amour et de vie éternelle, ayant créé l'homme à son image et à sa ressemblance, le protège.

Qui mieux que Dieu le Père, l'Esprit tout-puissant et éternel, présent en tout lieu, peut protéger l'humanité ? Si des malheurs nous arrivent, c'est parce que nous écoutons les conseils du diable et non la voix du Seigneur.

La citation suivante de l'Écriture Sainte nous permet de nous en rendre compte :

(J'envoie un ange devant toi pour te garder sur le chemin et te faire entrer dans le lieu que j'ai préparé. Sois attentif à sa présence, écoutez sa voix et ne vous révoltez pas contre lui, car il ne pardonnera pas votre faute, car mon nom est en lui. Si vous écoutez sa voix et faites ce que je vous dis, je serai l'ennemi de vos ennemis et l'adversaire de vos adversaires) Exode 23,20

À plus forte raison, nous n'avons pas besoin de créer une patronne protectrice, donc de sexe féminin, car nous savons que la femme est le sexe faible et qu'elle a besoin d'être protégée.

Comment faire confiance à la protection d'une femme patronne sans vouloir offenser la nature féminine ?

(5)

Nous n'avons pas besoin de nous faire un patron intercesseur auprès de Dieu, pour obtenir un quelconque bénéfice de Dieu.

Le Seigneur Jésus nous a enseigné que nous pouvons nous adresser à Dieu avec confiance pour Lui demander ce dont nous avons besoin.

Les citations de l'Évangile qui nous font comprendre cela sont reprises dans le document

« Obtention de miracles de Dieu.pdf », qu'il est bon de lire.

D'ailleurs, pourquoi devrions-nous perdre du temps à nous adresser à un intercesseur décédé, dont nous ne savons même pas s'il peut nous entendre, alors que nous pouvons nous adresser directement à l'Esprit Divin de vie éternelle de Dieu le Père ou du Seigneur Jésus, comme il nous l'a Lui-même enseigné ?

(6)

Lorsque nous nous faisons un saint patron, nous fabriquons de nos propres mains une image matérielle de celui qui est jugé saint, qu'elle soit belle ou laide, vraie ou fausse, afin de vouer un culte et d'adorer une idole au lieu de Dieu, peut-être même en offrant de l'encens à l'idole, en offensant la gloire de Dieu et en provoquant la jalousie et la colère du Seigneur.

Dieu, par l'intermédiaire du prophète Isaïe, a dit :

(Je suis le Seigneur : c'est mon nom ; je ne céderai pas ma gloire à un autre, ni mon honneur aux idoles.) Isaïe 42,8

Notre mauvais comportement, qui est un péché d'idolâtrie, est sévèrement condamné par Dieu le Père, pour la transgression du deuxième commandement de la Loi que Dieu a donnée à Moïse.

Le commandement transgressé est le suivant :

(Tu ne te feras pas d'idole ni d'image de ce qui est là-haut dans les cieux, ni de ce qui est ici-bas sur la terre, ni de ce qui est dans les eaux au-dessous de la terre. Tu ne te prosterner pas devant eux et tu ne les serviras pas. Car moi, le Seigneur, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux, qui punit la faute des pères dans les enfants jusqu'à la troisième et à la quatrième génération, pour ceux qui me haïssent, mais qui montre sa bonté jusqu'à mille générations, pour ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements.)
Exode 20,4

La condamnation éternelle pour les idolâtres est la suivante :

(Mais pour les lâches et les incroyants, les abjects et les meurtriers, les immoraux, les magiciens, les idolâtres et pour tous les menteurs est réservé l'étang ardent de feu et de soufre. Voilà la seconde mort.)
Apocalypse 21,8

Il est également conseillé de lire le document « L'observance des commandements de Dieu.pdf ».

Le Messager de Dieu